

Une manne ailée

La chasse à la sauvagine

Serge St-Pierre

Volume 2, numéro 4, hiver 1987

Divertissements et sports d'antan

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6552ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

St-Pierre, S. (1987). Une manne ailée : la chasse à la sauvagine. *Cap-aux-Diamants*, 2(4), 27–33.

Une manne ailée

La chasse à la sauvagine

par Serge St-Pierre*

La chasse, en tant qu'activité récréative, connaît une grande popularité dans la région québécoise. Il faut dire qu'à nos portes, et dans un environnement naturel exceptionnel, se trouve encore une faune abondante et diversifiée.

La multitude de lacs et de rivières qui sillonnent notre territoire ainsi que le fleuve Saint-Laurent, avec ses battures et ses îles, offrent un riche milieu au gibier d'eau, tels le canard et l'oie. Les boisés qui bordent les champs de nos paroisses rurales abritent les petits gibiers favoris des chasseurs, en l'occurrence le lièvre et la gélinotte huppée, communément appelée perdrix. On peut encore, avec un peu de chance, y observer le plus gracieux et le plus futé de nos cervidés: le cerf de Virginie ou chevreuil. Enfin les vastes forêts de l'arrière-pays servent également de refuge à l'orignal, le plus gros cervidé actuel, ainsi qu'à l'ours noir, animal qui depuis peu a conquis ses lettres de noblesse auprès des chasseurs sportifs.

Les chasseurs

Depuis la fondation de Québec sur le site de Place-Royale en 1608 et les premières concessions seigneuriales aux abords de la ville, la chasse est demeurée une activité fortement ancrée dans nos moeurs. Sa pratique a toutefois subi au fil des ans, et ce à divers degrés, de nombreuses modifications: changements dans le gibier convoité, les comportements, intérêts, et méthodes employés par les chasseurs. Comme les premiers colons s'établirent sur les rives et les îles du Saint-Laurent on comprendra facilement qu'ils furent d'abord, longtemps et principalement, des chasseurs de sauvagine, c'est-à-dire d'oiseaux errant dans les milieux aquatiques ou humides.

Ravitailer les équipages

Lorsque les premiers explorateurs pénétrèrent dans le golfe puis longèrent les rives du Saint-Laurent, ils furent littéralement fascinés par le nombre incroyable d'oiseaux qui se présentèrent à leur vue. Le malouin Jacques Cartier ne manquera pas, après une longue traversée, de ravitailler son équipage de chair fraîche. Il témoigne entre autres de trois expéditions de



La saison de chasse aux canards. Gravure tirée du Canadian Illustrated News, 6 octobre 1877.

chasse où l'on chargeait les oiseaux marins à pleine barque. En 1535, il signale la présence, dans la région de Québec, de quantité de «grues, signes, outardes, oys sauvages blanches et grises...»

Pour une question de survie, pour varier le menu et sans doute pour le plaisir du coup de feu, les nouveaux venus européens profitèrent donc de la manne qu'offrait le passage des oiseaux migrateurs. Les lieux de chasse qu'on exploita tout d'abord furent l'embouchure de la rivière Saint-Charles, les battures de Beauport et de la Côte-de-Beaupré ainsi que les prairies naturelles du Cap-Tourmente et les îles du fleuve.

Le gibier qui semble avoir retenu une attention toute spéciale serait l'oie blanche. En octobre 1634, cent ans après Cartier, le missionnaire Paul Lejeune en signale «plus de mille en bande» sur une île d'Orléans «que nous pourrions nommer l'Isle au oyes blanches». Mais c'est le jésuite Louis Nicolas qui, dans le dernier quart du XVII^e siècle, nous rensei-

* Candidat au Doctorat en Arts et traditions populaires à l'Université Laval sur la chasse.



Chasse aux canards.
La pratique du tir au
cul-levé offrait une
grande variété de
gibier embusqué dans
les marais: canards,
sarcelles, bécasses,
bécassines.
W. Baker. Archives
publiques du
Canada.

gne le mieux. Voici ce qu'il écrit dans son **Histoire naturelle des Indes occidentales**: «Le cap aux oyes, sous l'île au coudre, à la droite en remontant le fleuve, et les îles du même nom au dessus de l'île au coudre, placées du côté gauche du même fleuve de Saint-Laurans en le remontant, ont blanchi plus d'un million de fois du plumage de la grande et prodigieuse multitude de ces oyseaux qui y retiroient, il n'y a pas plus de 20 ans. Ce n'était pas une petite merveille d'en voir des si grandes bandes qu'elles couvroient le soleil qui invitoient et qui présentoient une belle occasion à plus de 100 chasseurs qui y rendoient, et qui y portent encore dans les saisons du printemps, et dans celle de l'automne pour y faire des si grands carnages des oyes que la chose surpasse l'idée qu'on s'en pourroit former».

Une chasse abusive

La frénésie insatiable des chasseurs ne tarda guère à faire sentir ses effets sur les populations d'oiseaux. Dès le XVIII^{ème} siècle on mentionne de moins en moins ce magnifique migrateur dans les tableaux de chasse, et au siècle suivant la bernache canadienne, ou outarde, accapare les aires autrefois réservées à l'oie blanche. C'est désormais vers elle que pointeront les fusils.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la situation des Anserinale (oies blanches et outardes) devient critique. On avait cru cette richesse inépuisable. Il fallut se rendre à l'évidence: l'oie blanche, tout particulièrement, était en voie d'extermination (en 1860, on estimait le troupeau d'oies à environ 3 000) et cela malgré

de nombreux avis qui proscrivaient, depuis belle lurette, à tout venant de chasser sur des propriétés privées. En 1845, l'Assemblée législative adopte une loi pour protéger la sauvagine menacée. Une éthique nouvelle est imposée aux chasseurs de la gent ailée: désormais la chasse au printemps et à l'été sera interdite. Malheureusement, ces règlements qui, normalement, auraient eu pour effet d'amoinrir la pression de chasse, demeurent sans effet.

De nouvelles proies

Outre les oies, les canards essuyèrent bien sûr les gerbes de plomb des chasseurs. Les canards noirs, les morillons, les sarcelles ou encore les canards huppés aux couleurs chatoyantes, pour ne nommer que ceux-ci, sont poursuivis sans répit. On cueillait même leurs oeufs ce qui ne fut pas sans nuire aux espèces. En 1627, deux hommes de Champlain accompagnés de deux Amérindiens «giboyèrent trois jours au Cap-Tourmente». Ils tuèrent alors «56 outardes ou oyes sauvages, 30 canards, 20 sarcelles, et quantité d'autres gibiers...» Quelques 250 ans plus tard, un dénommé Gagnon abat durant l'été «plus de 500 canards sauvages sur la batture de Sainte-Famille», à l'île d'Orléans. On était loin de l'esprit de la loi de 1845! Heureusement le milieu était particulièrement résistant à ces assauts.

Les bécasses et les bécassines subirent elles aussi les effets néfastes de ces chasses non contrôlées. Apparemment très peu chassés par les Canadiens français, ces petits oiseaux firent surtout les délices des Britanniques en

garnison à Québec. L'officier Frederic Tolfrey, s'adressant à ses compatriotes d'outre-mer, écrit en 1816: «*Le chasseur européen ne peut absolument pas s'imaginer un tel plaisir, pour connaître l'enthousiasme débordant que procure la chasse à la bécassine, faite une excursion dans les marais de Château-Richer où vous aurez l'occasion en outre de visiter l'un des plus beaux pays du monde.*» En 1850, l'humaniste Henry D. Thoreau, de passage au même endroit nous informe qu'à «*la Rivière-à-la-Puce, une affiche, au-dessus de la porte d'une auberge, annonçait en anglais, car les amateurs de sport sont anglais, the best Snipe-shooting grounds.*» Si les captures sont abondantes au début du XIX^{ème} siècle, elles semblent cependant moins impressionnantes à la fin du siècle. James MacPherson LeMoine, dans son ouvrage sur la chasse et la pêche publié en 1887, se remémore avec nostalgie les années où les marais de la Côte-de-Beaupré fournissaient annuellement leur 4 000 bécassines.

Enfin protégée

Ces «sportsmen» proches du pouvoir réagissent à la raréfaction du gibier. Ils se regroupèrent en association et firent pression sur les autorités. C'est ainsi que naquit, en 1870, le club des chasseurs de Québec. Il semble bien que ce soit à partir de cette époque que commença à s'exercer un certain contrôle sur la chasse de la sauvagine.

Quelques garde-chasses furent nommés et les lois refondues. Toutefois la protection nécessaire à la survie de la sauvagine débute en 1916. Cette année-là, le Canada et les Etats-Unis s'unirent en vue de sauvegarder les oiseaux migrateurs. L'année suivante une réglementation plus sévère entra en vigueur. Celle-ci allait, petit à petit, modifier les us et coutumes des chasseurs.

La chasse du printemps et de l'été devint bientôt chose du passé. Les chasseurs tout de blanc vêtus qui, avec leur canot de même teinte, se frayaient un passage à travers les glaces pour aller tirer les oies au repos sur le fleuve, disparaurent du décor. En raison de l'interdiction de chasser entre le coucher et le lever du jour, l'écho des coups de fusil retentit de moins en moins souvent la nuit. En effet, des chasseurs avaient pris l'habitude de se rendre sur l'eau et, à l'aide de flambeaux ou d'un fanal, aveuglaient les oiseaux qui, entassés les uns sur les autres, devenaient des proies faciles. L'usage d'appelants vivants sera désormais interdit. Seules les méthodes de chasse à l'affût, à l'approche et au cul-levé, en ce qui concerne le canard et la bécasse, seront permises. De plus des limites de capture furent imposées.



Jeune chasseur canadien en costume traditionnel. Aquarelle M. M. Chaplin, 1838-1840. Archives publiques du Canada.

Les oies blanches bénéficièrent évidemment de ces mesures protectrices mais, n'eut été de certaines initiatives, on peut se demander si nous en verrions encore les volées en longues bandes au-dessus des îles, des champs et des grèves. Ainsi, à partir de 1908, le Séminaire de Québec, propriétaire des terres du Cap-Tourmente, loua son domaine à quelques particuliers. Du même coup les oies furent beaucoup moins harcelées. De 1931 à 1975, nos voisins américains en interdirent complètement la chasse sur leur territoire. Enfin, en 1969, fut créée la Réserve du Cap-Tourmente gérée par le Service canadien de la Faune. Depuis, réserves et sanctuaires d'oiseaux se sont multipliés.

De deux à trois mille qu'elles étaient à l'aube du XX^{ème} siècle, les oies blanches comptent de nos jours quelques 300 000 individus et ce, pour la plus grande joie des chasseurs et l'émerveillement de tous les amants de la nature. ♦

Pour en savoir plus.

Bouchard, Léonard. *Le Cap-Tourmente et la chasse aux oies blanches.* Montréal, Fides, 1976. 60p.

Guay, Donald. *Histoires vraies de la chasse au Québec.* Montréal, VLB Editeur. 1983. 269p.

Martin, Paul-Louis. *Histoire de la chasse au Québec.* Montréal, Boréal, 1980. 279p.